UBM/IJBA /NOV 2026/N°…….

PROCURATION DE VOTE
ÉLECTION PLENIERES DE L'IJBA DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
- scrutin du 23 novembre 2026 -

IMPORTANT :
- le mandant doit justifier de son identité lors du retrait de l'imprimé de procuration de vote.
- Le mandataire (celui qui reçoit procuration) doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant (ce qui signifie qu'il doit appartenir, pour un conseil ou une commission donné(e), au même collège électoral et au même bureau de vote que le mandant).
- Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.

➢ **Je soussigné(e), le MANDANT :**

- Nom et Prénom :
- Date de naissance :
- N° carte d'identité, étudiante 2026-2027, ou matricule :

- **Pièce d'identité présentée :**

→ DÉCLARE DONNER PROCURATION POUR VOTER À MA PLACE, AU MANDATAIRE SUIVANT :

- Nom et Prénom :
- Date de naissance :
- N° carte d'identité, étudiante 2026-2027, ou matricule :

OU

→ résilie à la date de signature du présent document toute procuration que j'ai établie antérieurement pour les élections plénières de l'IJBA de l'Université Bordeaux Montaigne (scrutin du 23 novembre 2026).

Fait à : …… le : ……..

Signature du mandant :

Cadre réservé à l'administration

Reçu le :……./……/2026 à ……h……